

Contexte du système éducatif au Luxembourg

Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché de Luxembourg (STATEC)

La prise en compte des évolutions démographique et économique au Luxembourg permet une meilleure compréhension des tendances qui se dessinent au sein du système éducatif. À cette fin, la Factsheet

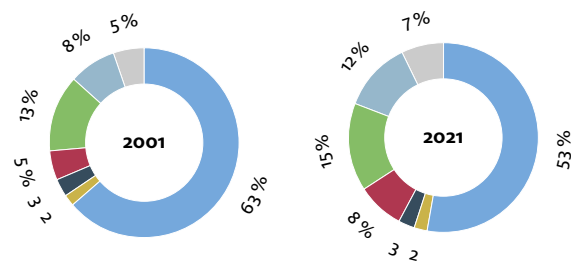
« Contexte du système éducatif au Luxembourg » offre un aperçu général concernant la démographie, l'enseignement, le marché du travail, ainsi que la pauvreté et les inégalités.

Démographie

Répartition de la population du Grand-Duché par nationalité

Tab. 1 : Répartition de la population par nationalité

Nationalité	2001	2021
Luxembourg	277.200	335.304
Allemagne	10.052	12.785
Belgique	14.800	19.613
France	19.979	48.502
Portugal	58.657	94.335
Autre EU (incl. UK)	36.203	78.052
Autres	22.609	46.139
Population totale	439.500	634.730



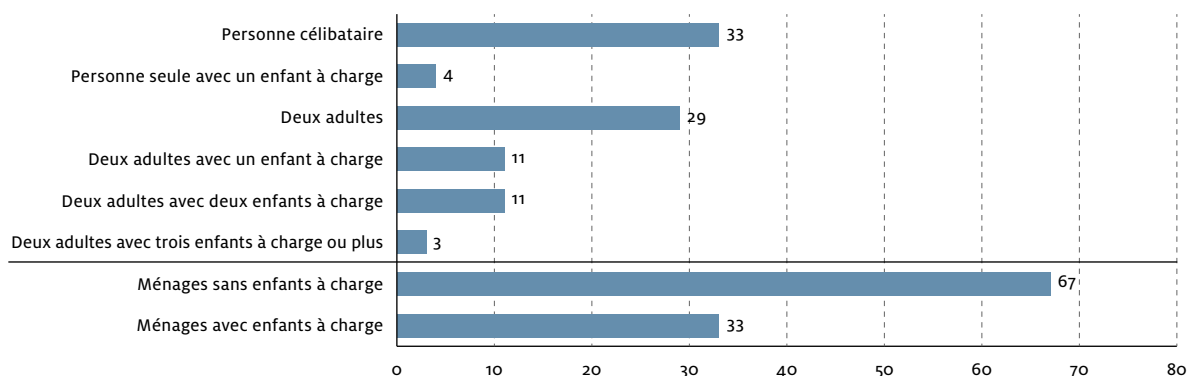
Note : Population au 1er janvier de chaque année. Source : STATEC¹.

C'est un fait bien connu que par le passé, la population au Luxembourg a fortement augmenté. Au cours des deux dernières décennies, nous comptons 44 % d'habitants en plus, avec une variation importante des taux de croissance selon les nationalités (tableau 1). Les groupes de nationalité française et des « autres nationalités de

l'UE » montrent une croissance plus forte, tandis que les Luxembourgeois(es) connaissent une croissance *relative* moins forte, bien que la hausse des chiffres *absolus* soit la plus grande pour ces derniers. La part des Luxembourgeois(es) dans la population est passée de 63 % à 53 % entre 2001 et 2021.

Formes familiales

Fig. 1 : Répartition des ménages selon leur composition et selon la présence d'enfants



Note : Chaque barre du graphique indique le % de l'ensemble des ménages résidant au Luxembourg. Source : Eurostat, EU-SILC [ILC_LVPH02].

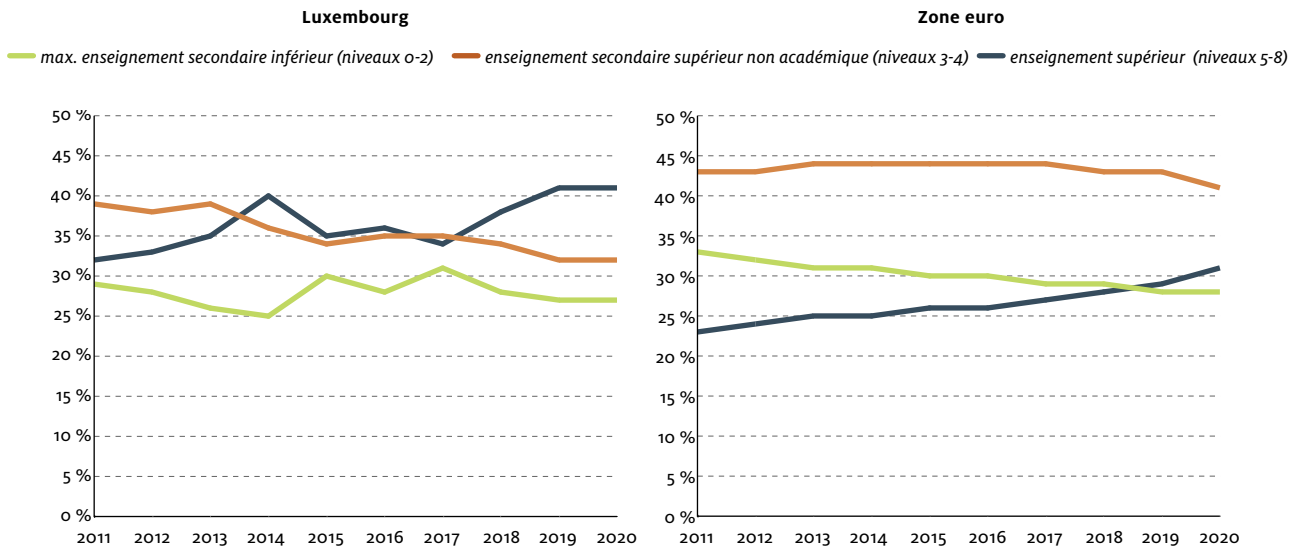
Concernant les formes familiales, les ménages sans enfants représentent 2/3 des ménages, ceux avec des enfants 1/3 (graphique 1). Plus de la moitié des ménages avec enfants ont un enfant (52 %), 39 % en ont deux et 9 % trois enfants ou plus (Eurostat, EU-SILC, ILC_LVPH05). Un

tiers des ménages au Luxembourg en 2019 est composé de personnes vivant seules (33 %, graphique 1). Les ménages monoparentaux au Grand Duché sont les moins nombreux, avec 4 % de l'ensemble des ménages.

¹ https://statistiques.public.lu/stat/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=12859&IF_Language=fra&MainTheme=2&FldrName=1.

Éducation

Fig. 2 : Répartition de la population résidente selon le plus haut niveau d'éducation atteint, 2011-2020



Note : Classification CITE, âge : 15-64 ans.

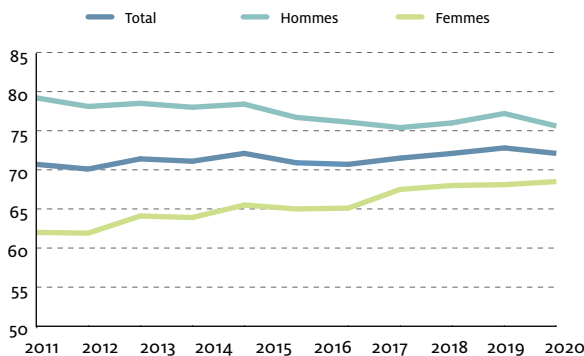
Source : STATEC, Eurostat, LFS [lfsa_pgaed].

À l'instar d'autres pays, le niveau d'éducation de la population augmente aussi au Luxembourg. La part des diplômés de l'enseignement supérieur est plus élevée que dans les autres pays de la zone euro. Plus de 40 % des habitants du Grand-Duché possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur en 2020, contre 31 % dans la zone euro.

Dans le cadre des objectifs de Lisbonne, l'Union européenne visait au moins 40 % de diplômés du supérieur dans le groupe des 30-34 ans à l'horizon 2020. Au Luxembourg, plus de 60 % des jeunes adultes ont atteint ce niveau d'éducation.

Marché du travail

Fig. 3 : Taux d'emploi en %



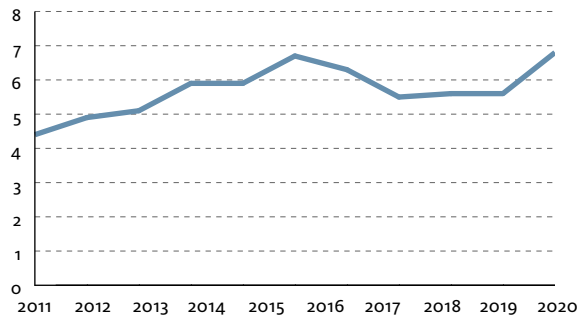
Note : Résidents de 15 à 64 ans.

Plus d'information : STATEC (2019, 2020). Source : STATEC, Eurostat.

Au Luxembourg, le taux d'emploi a tendance à augmenter depuis 2010, mais il a manqué de peu l'objectif de 73 % fixé pour le Grand-Duché dans le cadre de la stratégie Europe 2020. Le taux d'emploi au Luxembourg passe de 70,7 % en 2010 à 72,8 % en 2019, puis baisse en 2020 à 72,1 %.

Sur toute la période considérée, le taux d'emploi est toujours supérieur à celui de la zone euro, même si l'écart se réduit.

Fig. 4 : Taux de chômage en %



Note : Selon la définition du Bureau international du Travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond à trois conditions : 1. être sans emploi (ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence) ; 2. être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; 3. avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois. Un chômeur au sens du BIT n'est donc pas forcément inscrit à l'ADEM (et inversement).

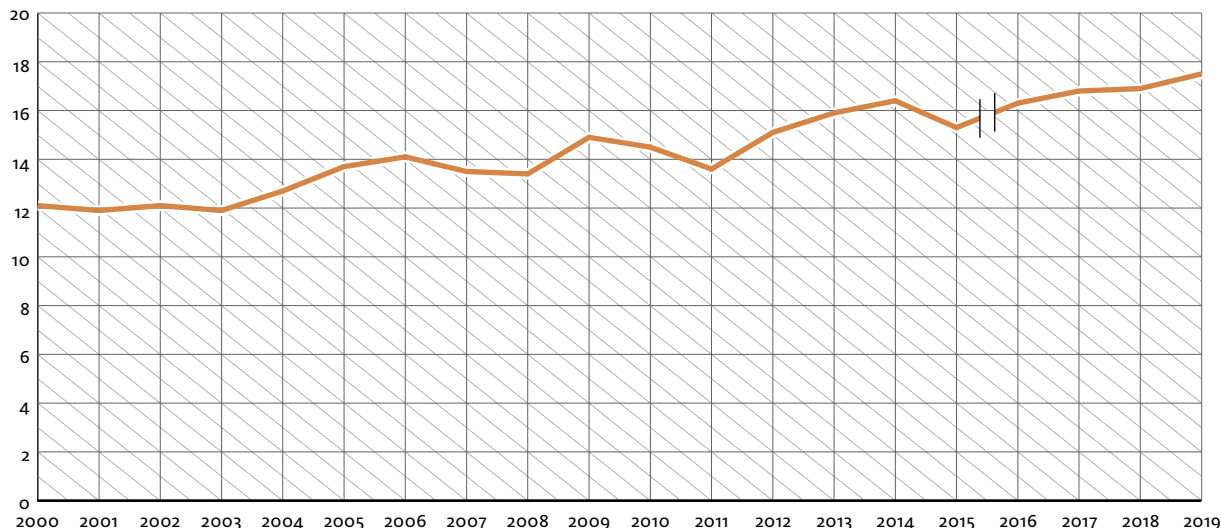
Source : STATEC (2020) ; Eurostat, LFS [lfsa_urgan].

Considérant la période 2010-2020, le taux de chômage a vu une hausse, mais ce développement s'est arrêté en 2015. Les mesures de confinement prises en 2020 ont impacté toute l'économie luxembourgeoise, et les conséquences ont été néfastes pour le marché du travail. Outre l'effondrement de l'activité économique, le taux de chômage a de nouveau augmenté pour la première fois depuis 2015 et atteint avec 6,8 % son niveau maximum.



Risque de pauvreté et inégalité

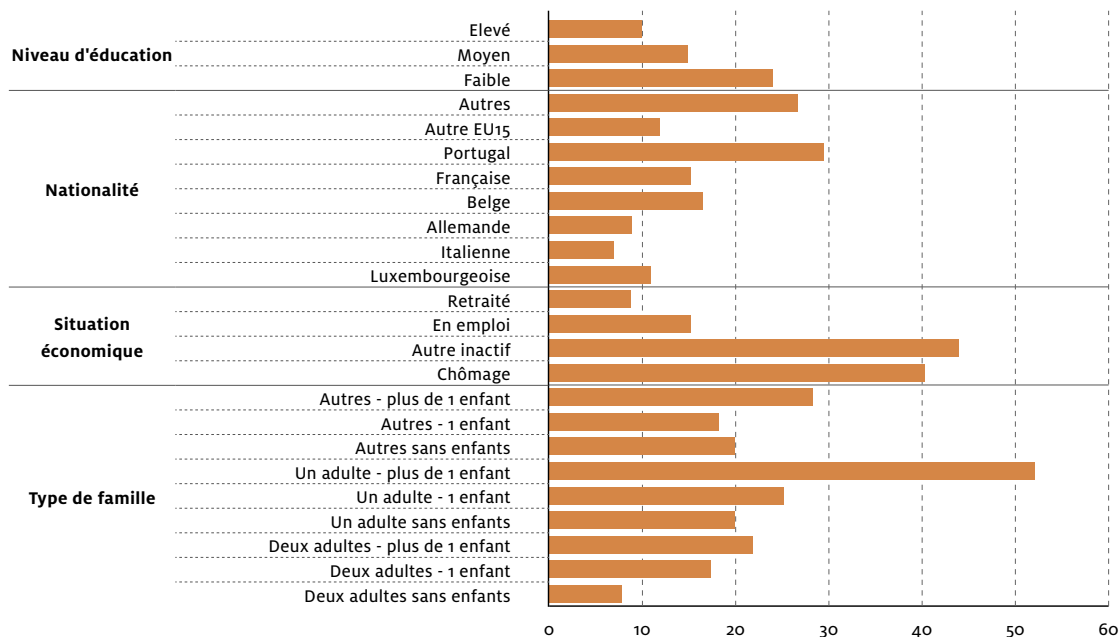
Fig. 5: Risque de pauvreté



Note : Taux de pauvreté (%) : le seuil de pauvreté est fixé à 60 % du revenu disponible par équivalent adulte médian. Plus d'information : STATEC (2019, 2020). Sources : STATEC (2003-2019) et LISER (1996-2002, Population et Emploi, no. 1, 2004).

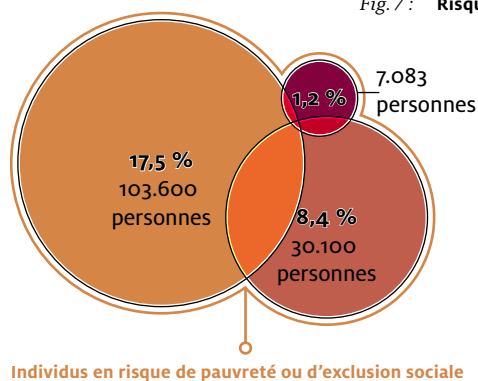
Au cours des deux dernières décennies, le risque de pauvreté a augmenté au Luxembourg. En 2000, 12 % de la population était en situation de risque de pauvreté : c'est-à-dire avec un revenu inférieur à 60 % du revenu médian. En 2019, ce groupe inclut 17,5 % de la population.

Fig. 6: La variation du risque de pauvreté en % (2019)



Source: STATEC (en collaboration avec le LISER), EU-SILC. Plus d'information : (STATEC 2019, 2020).

Fig. 7: Risque de pauvreté et exclusion sociale



Source: STATEC (en collaboration avec le LISER), EU-SILC.

En 2019, 17,5 % de la population est en situation de risque de pauvreté, 1,2 % en situation de privation matérielle sévère et 8,4 % habite dans un ménage à très faible intensité de travail. Certaines personnes remplissant deux ou trois critères à la fois, le nombre total de personnes concernées par la pauvreté ou l'exclusion sociale au Luxembourg s'élève à 126.355 (soit 21,9 %).

Au-delà de la pauvreté financière, le taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale introduit dans le cadre de la stratégie européenne « Europe 2020 » est une autre mesure de la pauvreté. Cet indicateur présente l'avantage d'être comparable entre les États membres. Il se chiffre pour le Luxembourg à 21,9 %. Selon cette définition, environ 121.600 personnes sont en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. Le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale touche davantage les 0-17 ans (25,4 %). Puis viennent les 18-64 ans (21,6 %) et enfin les 65 ans et plus, chez lesquels ce risque est de 9,5 %. Les ressortissants étrangers et plus spécialement les non-UE sont plus touchés que les luxembourgeois(es).

- Individus en situation de risque de pauvreté
- Individus âgés de moins de 60 ans et habitant dans des ménages à très faible intensité de travail
- Individus en situation de privation matérielle grave

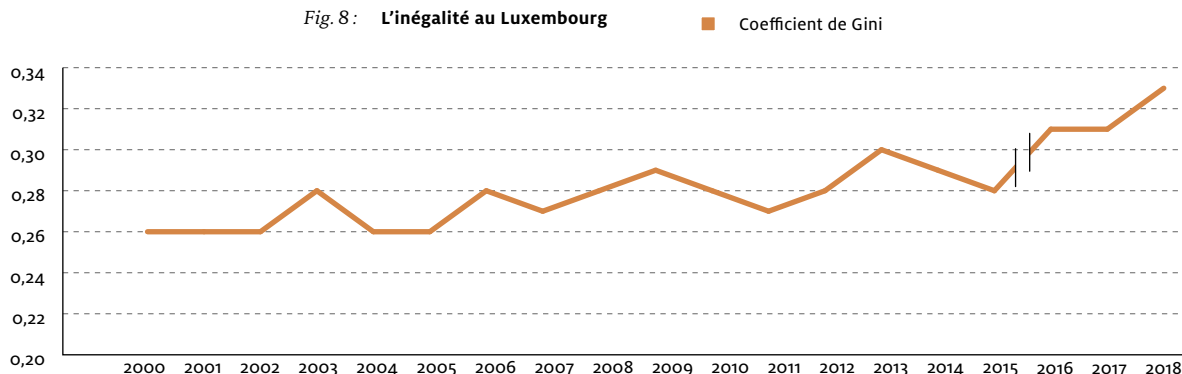
i

Encadré Figure 7 :

Sont considérées comme en risque d'être pauvres ou exclues socialement les personnes remplissant au moins un des 3 critères suivants :

1. Le revenu de la personne est inférieur au seuil de risque de pauvreté (cf. remarque Figure 5).
2. Les personnes en situation de privation matérielle grave, c'est-à-dire les personnes qui sont privées d'au moins 4 des 9 éléments suivants. Elles ne sont pas en mesure : 1) de payer un loyer ou des factures courantes, 2) de chauffer correctement leur domicile, 3) de faire face à des dépenses imprévues, 4) de consommer de la viande, du poisson ou un équivalent de protéines un jour sur deux, 5) de s'offrir une semaine de vacances, 6) de posséder une voiture personnelle, 7) un lave-linge, 8) un téléviseur couleur ou 9) un téléphone ;
3. Les personnes des ménages à très faible intensité de travail sont celles vivant dans les ménages où, en moyenne, les adultes ont utilisé moins de 20 % de leur potentiel total d'emploi au cours de l'année passée. Les étudiants sont exclus.

Fig. 8: L'inégalité au Luxembourg



Source : STATEC (en collaboration avec le LISER), EU-SILC.

Note : Le coefficient de Gini varie entre 0 et 1. Une valeur égale à 0 signifie que tous les membres de la population ont le même niveau de vie (situation d'égalité parfaite). En revanche, un coefficient de Gini égal à 1 correspond à la situation hypothétique dans laquelle un seul individu posséderait la totalité des revenus du pays, alors que tous les autres auraient un revenu égal à 0 (situation d'inégalité parfaite).

Plus d'information : STATEC (2019, 2020).

STATEC (2020). Rapport TCS - Le monde de l'emploi en mutation, Analyses 6-2020.

STATEC (2019). Rapport travail et cohésion sociale, Analyses 2-2019.

Le niveau de vie moyen par individu au Luxembourg en 2019 est de 3.545 EUR par mois. Cependant, étant donné que les revenus divergent, le niveau de vie moyen ne renseigne pas sur les inégalités entre les individus : les revenus varient de 952 EUR/mois pour les 10 % d'individus les moins aisés à 8.876 EUR/mois pour les 10 % les plus aisés.

Parmi les indicateurs de l'inégalité, on trouve des indicateurs de concentration des revenus comme le coefficient de Gini. Sur la période 2015-2019, le coefficient de Gini est nettement à la hausse, ce qui signifie que les inégalités entre les personnes continuent d'augmenter. En 2019, au Luxembourg, le coefficient de Gini est de 0,32, soit une augmentation de 0,1 point par rapport à l'année précédente et de 0,3 point par rapport à 2017.

En résumé, la population luxembourgeoise connaît une évolution dynamique, ce qui génère une hétérogénéité croissante des élèves. La réussite éducative des enfants étant liée à la situation socio-économique des familles, l'évolution économique est aussi une condition importante des progrès éducatifs. L'augmentation du risque de pauvreté et des inégalités au Luxembourg pourrait donc également générer de nouveaux défis pour le système éducatif.